



**DOMAINE DE CICÉ-BLOSSAC**  
EXCLUSIV

**RÈGLEMENT DU TROPHÉE SENIORS  
ET BREIZH CRITERIUM SENIORS  
12 ET 13 OCTOBRE 2023**



LIGUE DE BRETAGNE

Ce règlement complète les règlements généraux des Épreuves Fédérales Amateurs. Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION	<ul style="list-style-type: none"><li>être licencié à la FF Golf et s'être acquitté du "<b>droit de jeu fédéral</b>" de 35 € ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue.</li><li>avoir 50 ans ou plus la veille de l'épreuve</li><li>être à jour de ses droits d'engagement à tous les Trophées / Grands Prix Seniors</li><li>remplir tous les critères sportifs d'inscription</li><li>répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur</li><li>être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf.</li></ul> <p>Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.</p>	
TERRAIN	<b>Cice Blossac old</b> <b>Messieurs</b> : Marques jaunes (seniors et seniors 2) <b>Dames</b> : Marques rouges (seniors et seniors 2)	
FORMULE DE JEU	<b>Simple Stroke Play 36 trous</b> – 18 trous par jour Entraînement la veille du 1 <sup>er</sup> tour le 11 octobre sur réservation des départs au <b>02 99 52 79 79</b>	
INDEX	L'index, à la date de clôture des inscriptions, tel que figurant à cette date dans Fléole, sera pris en compte.	
SERIES	<b>Trophée seniors</b> <b>Messieurs</b> : 1 <sup>re</sup> Série Index 18,4 maximum - 2 catégories seniors et seniors 2 <b>Dames</b> : 1 <sup>re</sup> Série Index 21,4 maximum – 1 catégorie <b>Badge fédéral obligatoire</b>	<b>Critérium seniors</b> <b>Messieurs</b> : 1 <sup>re</sup> Série Index 26.4 maximum- 2 catégories seniors et seniors 2 <b>Dames</b> : 1 <sup>re</sup> Série Index 26.4 maximum- 1 catégorie Joueurs qui n'ont pas de badge
INSCRIPTIONS	<p><u>La date limite</u> d'inscription est fixée au <b>28 septembre 2023</b></p> <p>Bulletin d'inscription sur le site de l'association sportive : <a href="https://ciceblossac.monclub.golf">https://ciceblossac.monclub.golf</a></p> <p>- La liste des joueurs retenus et une éventuelle liste d'attente seront publiées sur le site de l'A.S. le <b>29/09/23</b></p> <p>Champ de participants limité à <b>96</b> joueurs dont <b>21</b> dames minimum. Si le nombre de candidatures à la clôture des inscriptions dépasse cette limite, les inscrits seront retenus conformément aux directives édictées dans le Vade-mecum 2023 (§ 1.2.1-4/7 : Forme de jeu). Le comité de l'épreuve a toute latitude pour répartir les wild cards après accord de la Ligue.</p> <p>Breizh critérium : le Trophée ayant priorité, le nombre de participants sera en fonction des places restantes</p> <p>Les joueurs n'ayant pas le badge fédéral seront automatiquement inscrits dans le Breizh Seniors Critérium</p> <p>En cas de scratches après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle sera traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. En cas de scratches le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente sera respecté parmi les joueurs présents sur le site.</p>	
DROIT ENGAGEMENT	<b>80 €</b> : <b>60 €</b> : Joueurs UGOLF et Bluegreen club extérieurs. <b>30 €</b> : Adultes membres golf cicé blossomac <b>Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs ne sera pas remboursé.</b>	
TIRAGE DES DEPARTS	<b>Pour les 2 tours l'ordre sera Trophée puis criterium</b> <b>Trophée</b> : 1er tour : Répartition de la liste d'entrée en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs).	

	<p>Ordre des départs : bloc 2, puis bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4.  2<sup>ème</sup> tour : ordre inverse du classement du 1<sup>er</sup> tour  <b>Critérium :</b>  1<sup>er</sup> tour : ordre croissant des index – 2<sup>ème</sup> tour (idem trophée)</p> <p>Diffusion des horaires de départ la veille de la journée de reconnaissance : affichage et sur le site de UGOLF Cicé blossomac</p>
PRIX	<p><b>Trophée seniors:</b> Dames : 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Brut - Messieurs : 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Brut.  Pour chaque catégorie seniors et seniors 2  <b>Critérium :</b> suivant le nombre de participants la dotation sera attribué au 1<sup>er</sup> brut pouvant aller jusqu'au 3<sup>ème</sup> brut.</p>
DEPARTAGE	<p>En cas d'égalité pour la 1<sup>ère</sup> place à la fin de l'épreuve, les joueuses et les joueurs concernés partiront en play-off en trou par trou sur les trous fixés par le Comité. En cas d'impossibilité de disputer le play-off, le départage se fera selon le classement établi par RMS.</p>
REMISE DES PRIX	<p>À l'issue de la compétition au Club House, suivie d'un cocktail.</p>
COMITÉ	<p>L'épreuve est sous la responsabilité du Comité d'épreuve mis en place par la Commission Sportive du Club. Il pourra adopter toutes les modifications au présent règlement en fonction du champ de joueurs et/ou des conditions climatiques.</p>